



2 chemin de Bellevue  
74 940 Annecy le Vieux

☎ 04 50 09 53 08

✉ [residence.annecy@crous-grenoble.fr](mailto:residence.annecy@crous-grenoble.fr)

- ▶ Loyer de 362 €
- ▶ Caution : 260 €
- ▶ Contrat 12 mois
- ▶ Préavis de départ 1 mois



## À PROXIMITÉ

IAE Savoie Mont Blanc,  
Polytech Annecy-Chambéry,  
IUT Annecy



## TRANSPORTS

BUS lignes 2 et 4

# Résidence Simone Veil



## COMPOSITIONS

- ▶ 120 logements T1



## EQUIPEMENTS INDIVIDUELS

- ▶ 1 lavabo
- ▶ 1 lit
- ▶ 1 sanitaire
- ▶ 1 douche
- ▶ 1 chaise
- ▶ 1 bureau
- ▶ 1 placard
- ▶ 1 bibliothèque
- ▶ 1 étagère
- ▶ 1 réfrigérateur
- ▶ 1 plaque vitrocéramique
- ▶ 1 évier
- ▶ 1 accès internet



## EQUIPEMENTS COLLECTIFS

- ▶ 1 laverie
- ▶ 1 espace de convivialité
- ▶ 1 local vélo
- ▶ 1 local poubelle

Crous  
Grenoble  
Alpes



## AIDES AU LOGEMENT

Les logements ouvrent droit au bénéfice de l'ALS.

Conditions d'obtention et saisie du dossier sur le site de la caf. Le montant de l'APL varie d'un étudiant boursier à un étudiant non boursier.

**Les étudiants logés en résidence universitaire ne sont pas redevables de la taxe d'habitation.**



## PIÈCES ADMINISTRATIVES

- ▶ Dépôt de garantie (caution)  
Encaissement immédiatement et remboursement après état des lieux.
- ▶ Dossier d'engagement de caution solidaire comprenant :
  - 2 actes de caution dûment remplis (manuscrits et originaux) par un garant domicilié en France. Un étudiant ne peut pas se porter garant pour un autre étudiant.
  - 1 photocopie des 3 derniers bulletins de salaires du garant (d'un montant minimum mensuel de 1000 €)
  - le RIB du garant
  - les justificatifs d'identité (passport ou carte d'identité) et de domicile du garant (facture EDF)
- ▶ Attestation d'assurance couvrant les risques locatifs et de responsabilité civile.
- ▶ Justificatifs d'étude et d'identité, R.I.B et 1 photo d'identité de l'étudiant.
- ▶ L'étudiant signe à son arrivée à la résidence un règlement intérieur qu'il s'engage à respecter durant son séjour dans les lieux.